IFRECOR

INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS

# 2022-2026 5ème Programme d'actions

## POUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS

© Bastien Preuss

www.ifrecor.fr
info@ifrecor.fr

GOUVERNEMENT
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Les récifs coralliens français

Les récifs coralliens français sont localisés dans les territoires d'outre-mer, au nombre de 12 répartis dans les trois océans : **l'océan Indien** (La Réunion, Mayotte et les cinq îles éparses dépendant des TAAF[1]) ; **l'océan Atlantique** (Guadeloupe et ses îles associées - Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, les îles de Petite-Terre - ; la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la Guyane qui possède des récifs profonds et de vastes mangroves) ; **l'océan Pacifique** (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Clipperton).

Ces territoires représentent 78 % du territoire maritime de la France et leurs récifs et lagons s'étendent sur près de 60 000 km², très inégalement répartis entre les territoires, la Nouvelle- Calédonie et la Polynésie française comptant pour près de 90 % de la surface totale des récifs et lagons français. Ils sont associés aux mangroves, qui couvrent un peu moins de 1000 km², et aux herbiers marins. Les services écosystémiques qu'ils procurent - protection des côtes, tourisme et loisirs, pêche, protection des côtes, séquestration de $CO^2$ – ont été évalués à 1,3 milliard d'euros par an.

L'importante surface couverte par les récifs et lagons associés, la diversité des géographies, dans les 3 océans, la grande variété des géomorphologies et des habitats explique **la très grande richesse biologique littorale et marine des outre-mer, loin devant celle de l'hexagone ; et au-delà, la grande responsabilité qui incombe à la France de protéger ses récifs.**

**1/3 des espèces marines**

*Les récifs coralliens couvrent moins de 1% de la surface des océans, mais abritent entre un tiers et un quart des espèces marines connues*

**58 000 km²**

*Surface de récifs et lagons totalisés par la France dans les trois océans, Atlantique, Indien et Pacifique, soit 10% de la surface mondiale*

**4e rang mondial**

*En termes de surface des récifs, la France se classe ainsi au quatrième rang mondial après l'Indonésie, l'Australie, et les Philippines*

**+ 1 million de pers.**

*Chaque année plus d'un million de personnes font directement usage des récifs ultramarins : **12 000 sociétés, 500 000 emplois,** et plus de **175 000 ménages** dépendent des services écosystémiques des récifs coralliens et écosystèmes associés*

**1,3 milliard €/an**

*La valeur économique des services pour les outre-mer français est estimée à 1,3 milliard dont plus de 500 millions d'euros sont directement comptabilisés dans les statistiques économiques*

# L'Ifrecor

L'initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor) est la déclinaison nationale de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), dont la France a assuré le secrétariat à trois reprises (1999-2000, 2009-2011, 2016-2018). **L'Ifrecor a été créée en 2000, sur décision du Premier ministre. Elle fonctionne par programmes d'action quinquennaux** (2000-2005 ; 2006-2010 ; 2011-2015 ; 2016-2021) ; elle en est à sa cinquième phase (2022-2026).

L'action de l'Ifrecor s'inscrit au cœur des politiques menées par la France en faveur de la préservation des récifs coralliens. La loi pour la reconquête de la biodiversité, les stratégies nationales biodiversité et aires protégées visent une protection de 100 % des récifs coralliens en 2025, avec un objectif de 50 % de protection forte en 2030. L'Ifrecor est l'un des piliers de cette ambition.

L'Ifrecor est placée sous la co-présidence des ministres chargés respectivement de l'environnement et des outre-mer.

L'Ifrecor s'appuie sur :

- **un comité national** qui compte six collèges d'acteurs représentant les élus (quatre sénateurs et quatre députés), l'Etat (représentants des ministères concernés : environnement, outre-mer, agriculture, recherche, mer), les comités locaux, les scientifiques, les associations et les socio-professionnels. Il se réunit tous les ans alternativement à Paris et dans un territoire d'outre-mer,
- un réseau de **11 comités locaux** rassemblant les acteurs locaux concernés, dans chacun des outre-mer français abritant des récifs coralliens, herbiers et mangroves.

L'animation de l'Initiative au niveau national est assurée par un secrétariat issu des services ministériels présidents, assisté d'un bureau et d'une cellule d'appui technique extérieure.

1- Terres Australes et Antarctiques Françaises - l'appellation d'îles Éparses recouvre un ensemble de cinq îles dans l'océan indien, Bassas da India, Europa, Juan de Nova, Glorieuses dans le canal du Mozambique et Tromelin, située au nord de La Réunion.

# 2022-2026 Le 5ème programme d'actions

*Le programme d'actions se décline en 7 thèmes qui s'inscrivent dans les axes stratégiques de l'Ifrecor. Ces thématiques sont en relation avec les axes du Plan d'action récifs. Elles ont été retenues après enquête auprès des responsables Ifrecor des territoires ultra marins et adoptées lors de la réunion du comité national du 30 novembre 2022. Elles représentent les priorités de l'Ifrecor de 2022 à 2026 pour la protection et la gestion des récifs coralliens et écosystèmes associés (RCEA). Plusieurs thèmes supplémentaires sont encore à l'étude pour cette 5ème phase : planification et résilience, liens entre usages, pressions anthropiques et état des récifs, changement climatique et financements.*

## Thème 1 : MERCI-COR, MÉTHODE POUR ÉVITER, RÉDUIRE ET COMPENSER LES IMPACTS SUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET LES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS ET LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

### AXE : RÉDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES

Dans un contexte d'érosion rapide de la biodiversité, des engagements publics et privés ont été pris pour ralentir, stopper et inverser cette perte (Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, objectif du ZAN (zéro artificialisation nette), Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030). Ces engagements impliquent **une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conception des projets d'aménagement,** d'urbanisme ou d'infrastructure et des plans, programmes et de la gouvernance dans lesquels ils s'inscrivent. Une des modalités de prise en compte de la biodiversité consiste à **éviter, réduire et, si nécessaire, compenser les impacts négatifs de ces projets** (séquence ERC). C'est dans ce contexte, et afin de mettre en place un cadre de référence de la séquence ERC appliquée aux écosystèmes coralliens, qu'a été développée avec l'appui de l'Ifrecor, la **méthode MERCI-Cor, outil spécifique pour le dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien.**

Le cinquième programme d'action va permettre (i) d'améliorer l'outil, (ii) de le mettre en ligne, (iii) de l'étendre aux herbiers et aux mangroves et (iv) de former les acteurs des outre-mer à la méthode. Il permettra également de poursuivre les actions d'ingénierie écologique et de solutions fondées sur la nature (aménagement et éco-conceptions supports de biodiversité).

*© Sylvain Pioch*

## Thème 2 : DÉVELOPPEMENT DE MEILLEURES PRATIQUES DE RESTAURATION CORALLIENNE À L'ÉCHELLE DES OUTRE-MER FRANÇAIS

### AXE : RÉDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES
### AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Un intérêt croissant pour la restauration récifale est observé, mais cet engouement est à considérer avec précaution. En effet, de nombreuses actions mises en place à l'échelle locale par différents acteurs de la société, sans concertation avec des scientifiques, prônent la restauration corallienne comme la solution aux crises que connaissent les récifs coralliens. Il est ambitieux aujourd'hui de penser pouvoir restaurer un récif corallien dans son état d'avant perturbation. Si la restauration corallienne peut s'avérer intéressante dans certains cas, l'Ifrecor va travailler lors de ce cinquième programme sur :

- le développement d'un système de classification des actions de restauration récifale,
- **la formation des acteurs** œuvrant déjà dans le domaine de la restauration ou ceux souhaitant s'investir dans cette thématique **aux bonnes pratiques de la restauration récifale**.

# Thème 3 : CLASSIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS RÉCIFAUX

*AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION*

## Classification des habitats

Améliorer, mobiliser et valoriser les connaissances sur la biodiversité est l'un des objectifs de Patrinat (centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel). Un déséquilibre des typologies d'habitats et connaissances associées, existe entre l'Hexagone et les outre-mer et en particulier dans le domaine marin. Afin de réduire les lacunes de connaissances et améliorer leur valorisation, un effort particulier cible désormais la mise à jour ou la réalisation de nouvelles typologies d'habitats marins dans les territoires d'outre-mer.

Les applications découlant de ces typologies d'habitats sont multiples et variées : aide à la prise de décision par les gestionnaires et services de l'état (arrêtés de protection des habitats naturels), liste d'habitats déterminants, Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), cartographies des habitats marins, élaboration de listes rouges d'écosystèmes, évaluation de la sensibilité aux pressions anthropiques, etc.

**Le 5ème programme d'action de l'Ifrecor s'attachera à combler ces lacunes en permettant de réaliser/mettre à jour les typologies d'habitats benthiques de tous les territoires d'outre-mer français présentant des récifs coralliens.**

## Cartographie des habitats

La cartographie est un outil indispensable pour la gestion des territoires. Les échanges d'informations de plus en plus important entre les différents acteurs rendent nécessaire l'harmonisation et la standardisation des cartes réalisées et utilisées par les gestionnaires. L'Ifrecor propose ainsi des guides à l'usage des gestionnaires : l'un sur la cartographie des habitats coralliens[2], l'autre sur les usages et les pressions (en cours).

Ces cartes d'habitats sont un appui pour de nombreux aspects de gestion telle que la planification spatiale et stratégique (gestion des activités, aménagement littoral, délimitation optimale d'aires marines protégées, etc.) ; le soutien à l'utilisation durable des ressources benthiques ; la protection des habitats rares, sensibles et menacés ; l'évaluation de l'importance, de la rareté et de l'étendue des habitats aux échelons local, régional, national et international (liste rouge des écosystèmes).

**L'objectif global de l'Ifrecor est de poursuivre la réalisation de cartes d'habitats sur les collectivités d'outre-mer ne disposant pas de cartographie récente.**

# Thème 4 : RENFORCER LA PRÉVENTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES MARINES

*AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION*

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) figurent parmi les principaux enjeux de la conservation de la biodiversité dans les collectivités d'outre-mer. De nombreuses avancées ont été réalisées ces dernières décennies, pour autant, ces progrès concernent essentiellement les invasions biologiques terrestres. La dimension marine du phénomène étant le plus souvent ignorée. L'importance d'informer et de former le plus en amont possible les acteurs de la mer sur les enjeux des invasions biologiques marines, les mesures de prévention et de surveillance existantes et pouvant être adaptées localement prend alors tout son sens.

**L'objectif global est de réduire les risques d'introduction et de propagation d'espèces exotiques envahissantes marines, en formant les gestionnaires, les usagers et les professionnels de la mer aux bonnes pratiques de prévention et de lutte.**

*© Pixabay*

2- http://ifrecor-doc.fr/items/show/1649

# Thème 5 : LISTES ROUGES

*AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION*

Pour appuyer et orienter les politiques et les stratégies de conservation de la nature, il est important de disposer d'un inventaire scientifique précis des espèces menacées terrestres et marines. C'est l'objectif de la « **Liste rouge des espèces menacées en France** », élaborée en Hexagone et dans les outre-mer, conformément aux critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) reconnus au niveau mondial.

Fondé sur une base scientifique, cet état des lieux permet de mesurer le degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore recensées au niveau du territoire national. Il repose sur l'implication de spécialistes et associe les établissements et les associations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces.

La Liste rouge nationale se décline en chapitres taxonomiques et géographiques. Son but est de fournir un inventaire de référence sur la situation des espèces en France, pour disposer d'un argumentaire scientifique, identifier les priorités d'actions et appuyer les politiques de conservation de la nature.

Au cours de ce programme d'actions de l'Ifrecor, **un chapitre dédié de la Liste rouge nationale consacré à un groupe d'espèces marines pour une sélection de collectivités d'outre-mer sera produit.**

Dans la même lignée, la **Liste rouge écosystèmes** (LRE) est un outil d'évaluation standardisé qui permet d'identifier les écosystèmes les plus vulnérables pour lesquels des actions urgentes de conservation, voire de restauration, sont nécessaires. Les écosystèmes ciblés sont les mangroves : une **Liste rouge des mangroves et forêts marécageuses des Antilles sera produite ainsi qu'une Liste mangroves du Pacifique** (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna).

# Thème 6 : LES RÉSEAUX DE SURVEILLANCE

*AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER : SUIVRE LES ÉCOSYSTÈMES*

## Réseau de surveillance des récifs coralliens

Le réseau de suivi des récifs coralliens est une activité historique de l'Ifrecor, qui produit tous les 5 ans un bilan de l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés français. Consolidé lors du 4ème programme d'actions (2016-2021), le réseau a permis d'établir le dernier bilan en 2020.
**La pérennisation des réseaux de suivi, l'amélioration de la collecte des données, le choix des indicateurs pour la production d'un diagnostic sur l'état des récifs en 2026 sont au cœur des actions proposées par le réseau récifs.**

## Réseau de surveillance des herbiers de phanérogames

À l'échelle des territoires ultramarins français, les surfaces cartographiées d'herbiers marins représentent 0,4 % des surfaces mondiales. Leurs rôles fonctionnels et structurants, ainsi que les nombreux services écosystémiques qu'ils rendent, leur confèrent une grande importance dans les milieux côtiers tropicaux. A la suite d'un premier état des lieux réalisé en 2010, l'Ifrecor a lancé la mise en place d'un réseau d'observation des herbiers de l'outre-mer français lors de son troisième programme d'actions (2011-2015) et cette action se poursuit dans cette nouvelle phase. **Renforcer les outils de suivi des herbiers, développer la bancarisation les données, évaluer l'état des herbiers d'outre-mer et réaliser le rapportage national et enfin communiquer et sensibiliser sur les herbiers d'Outre-mer seront les principales activités mises en œuvre.**

## Réseau de surveillance des mangroves

Écosystème remarquable, la mangrove est présente dans tous les territoires tropicaux d'outre-mer[3], excepté à La Réunion. On dénombre entre 40 et 50 espèces des palétuviers dans le monde et une trentaine en outre-mer, qui compte 88 096 ha de mangrove (UICN-France, données 2022) avec la plus grande surface en Guyane, suivie de la Nouvelle-Calédonie, qui représentent à eux deux près de 90 % des surfaces de mangroves des outre-mer français.

Le Pôle-relais zones humides tropicales (PRZHT) est mandaté par l'Ifrecor pour **animer le réseau de surveillance des mangroves.** Le cinquième programme d'actions permettra de mettre à jour l'outil digital ROM (Réseau d'Observation et d'aide à la gestion des Mangroves), de collecter et analyser les résultats pour chaque territoire, de mettre à jour les indicateurs et la cartographie harmonisée de mangroves des outre-mer, afin de **rendre compte de l'état des mangroves et diffuser les bonnes pratiques de gestion.**

3 - En Polynésie Française, la mangrove a été introduite en 1930.

# Thème 7 : VALEUR SOCIOÉCONOMIQUE DES RÉCIFS CORALLIENS, HERBIERS ET MANGROVES

*AXE : CONNAÎTRE ET COMPRENDRE POUR MIEUX GÉRER*

Lors du 3ème programme d'actions (2011-2015), les travaux de l'Ifrecor ont conduit à la publication, en 2016, d'un rapport sur la valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et herbiers marins et mangroves des outre-mer français : tourisme bleu, pêche récifale, protection côtière, séquestration du CO2, etc. Ces travaux ont montré que ces écosystèmes contribuent chaque année à hauteur de 1,3 milliard d'euros aux économies de neuf collectivités d'outre-mer.

**Pour son 5ème programme d'actions (2022-2026), l'Ifrecor prévoit d'actualiser ces données en se rapprochant du programme EFESE (évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques), porté par le ministère chargé de l'environnement.**

*© Florent Bignon*

## L'état de santé des récifs français en 2020

Dans les outre-mer français, comme ailleurs dans le monde, les récifs coralliens et les écosystèmes qui leur sont associés, les herbiers marins et les mangroves, sont exposés à la fois aux effets du changement climatique (évènements récurrents de hausse de température, auxquels **les récifs sont particulièrement vulnérables, avec des épisodes de blanchissement, cyclones de plus en plus fréquents et intenses) et aux pressions issues des activités humaines directes et indirectes** (pollutions, pêche, sédimentation, aménagements côtiers, etc.).

Très variables selon les territoires, l'intensité de ces pressions est souvent dépendante de la densité de population (de 15 hab./km$^2$ en Nouvelle-Calédonie pour environ 36 000 km$^2$ de récifs, à près de 690 hab./km$^2$ à Mayotte pour 1400 km$^2$ de récifs). D'autres phénomènes contribuent à la destruction des coraux : explosions démographiques d'*Acanthaster planci* (une étoile de mer qui dévore le corail), multiplication des espèces exotiques envahissantes et plus récemment « maladie de la perte de tissus coralliens » aux Antilles.

**L'état de santé des récifs coralliens français est produit sur la base des résultats des suivis dans tous les territoires.** Quatre bilans ont été produits par l'Ifrecor (2000, 2008, 2015 et 2020). En 2020 on compte 1100 stations de suivi des récifs dans l'outre-mer. Le dernier rapport produit en 2020 (bilan 2015-2020), sur la base du suivi régulier de 200 stations, montre que l**es résultats sont contrastés, avec de grandes disparités entre les régions, les territoires et au sein d'un même territoire.**

**70%** des récifs inventoriés sont en bon état et relativement stables sur le long terme dans les territoires les plus préservés des activités humaines (territoires du Pacifique et Îles Éparses).

**62%** des récifs inventoriés sont dégradés, avec des tendances globalement décroissantes sur le long terme, dans les territoires les plus densément peuplés (Antilles, Mayotte, La Réunion)

## Le plan action récifs

Pour répondre à ses engagements en faveur de la protection de 100% des récifs coralliens, et en coordination avec l'Ifrecor, le gouvernement met en œuvre le plan d'actions pour la protection des récifs coralliens des outre-mer français, adopté par le Comité interministériel du 9 décembre 2019 ; ce plan a pour objectif de structurer l'action publique au service de ces écosystèmes.

**Il s'inscrit dans la volonté de maximiser les capacités de résilience des récifs coralliens et s'attache à fixer des objectifs concrets et opérationnels pour encadrer et diminuer les pressions anthropiques locales impactant les récifs coralliens.**

Il se décline en 6 axes :

1. Renforcer le cadre de la protection en mer
2. Réduire les pressions venant du bassin versant
3. Éviter réduire compenser en milieu corallien
4. Gérer les crises touchant les récifs coralliens
5. Surveiller et mieux connaître pour ajuster l'action publique
6. Communiquer et sensibiliser pour renforcer la prise en compte des récifs coralliens par les différents acteurs

## La Palme Ifrecor

Les élus des collectivités ultra-marines sont des acteurs clef de la préservation et de la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés. **Le concours de la « Palme Ifrecor", lancé en 2011, invite ces élus à se mobiliser et faire connaître leurs projets, actions et politiques exemplaires sur ces thématiques. Il permet de valoriser les actions locales menées ou soutenues par les élus ultramarins pour préserver des écosystèmes coralliens (récifs coralliens, herbiers et mangroves).**

Assurée par le Comité français de l'UICN de 2011 à 2018, la mise en œuvre du concours « Palme Ifrecor » est, depuis lors, organisée par les éco-maires (association nationale des maires et des élus locaux pour l'environnement et le développement durable, association loi 1901). Depuis 10 ans, il a permis de récompenser 20 projets portés des collectivités : installation de mouillages dans le Parc national de Guadeloupe, création et gestion d'une Aire Marine Educative (AME) de la Souris Blanche (La Réunion, commune de Trois-Bassins), Plans de gestion sur la zone côtière nord-est, (commission environnement de la province Nord, Nouvelle-Calédonie)...

## SOS Corail

SOS Corail est un partenariat entre la Fondation de la Mer et l'Ifrecor pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers marins et mangroves. Ce dispositif permet à chaque citoyen, chaque entreprise d'agir en fonction de ses moyens et de financer des projets, retenus à la suite d'appels à projets. Voir les projets retenus sur www.soscorail.org.

*© Alexis Rosenfeld*

IFRECOR

INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS

# 2022-2026 5ème Programme d'actions POUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS

## Membres
### DU COMITÉ NATIONAL DE L'IFRECOR

FEDOM Fédération des Entreprises des Outre-Mer
FFESSM Fédération Française Études & Sports Sous-Marins
Comité National des Pêches CNPMEM
Cluster Maritime Français – Cap sur la croissance bleue
Les Îles de Guadeloupe – Il y a tant d'îles en elles
IRD Institut de Recherche pour le Développement France
OFB Office Français de la Biodiversité
cnrs
Ifremer
Muséum National d'Histoire Naturelle
Conservatoire du littoral
UICN Comité Français
Plateforme Océan & Climat
Reef Check France
France Nature Environnement
SNPN Protège la nature depuis 1854

## Nous contacter
### & NOUS SUIVRE

N'hesitez pas à contacter l'Ifrecor depuis le site internet ifrecor.fr ou par mail info@ifrecor.fr

twitter.com/ifrecor
linkedin.com/company/ifrecor/

GOUVERNEMENT
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

www.ifrecor.fr
info@ifrecor.fr